AUTOMNE

Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre



Sommaire

Page 1 Edito

Page 2 Coup de vent violent

Page 3 Peuplier

Page 4 Site Internet Signalétique Agenda



Le SIAHP de la Touvre (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole) a été créé par arrêté préfectoral le 12/11/1969.

Il regroupe les communes de Touvre, Magnacsur-Touvre, Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre,

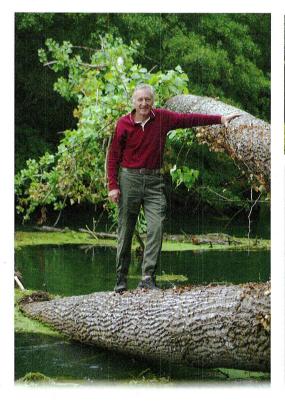
lieu de son siège social.

Son président est Gérard Dezier, adjoint au maire de Gond-Pontouvre. Chaque commune est représentée par deux délégués. Les élus sont assistés par un technicien rivière, Mathieu Tallon. Le Syndicat a pour fonctions l'aménagement hydraulique et piscicole de la Touvre ainsi que sa valorisation. Il assure une série de missions d'assistance aux riverains ou usagers de la

Contact: SIAHP de la Touvre

89, rue Pasteur - 16160 Gond-Pontouvre

Tél/Fax: 05 45 38 16 71 siahp.touvre@orange.fr







a tempête du 27 juillet dernier a provoqué de nombreux désordres sur la Région, et le linéaire de la Touvre a été particulièrement affecté. Les nombreuses chutes d'arbres ont notoirement perturbé les activités de loisirs proposés par les clubs de canoë durant la période estivale.

Je me dois de souligner l'engagement des dirigeants des ces associations sportives qui se sont portés volontaires pour assurer les premiers travaux permettant de dégager le fil de l'eau afin d'assurer les descentes dans des conditions de sécurité acceptables. Je rappellerai que les 3 clubs de canoë du Grand Angoulême assurent près de 3 000 embarquements sur les deux mois d'été. En dehors de l'aspect économique, c'est une collaboration active à la promotion de notre rivière ; les accords passés avec l'Office du Tourisme pour promouvoir cette activité en sont les meilleurs exemples.

C'est pourquoi nous nous devons, Syndicat, riverains, associations, par une étroite collaboration, tout mettre en œuvre pour conserver ou redonner au milieu naturel tout son attrait.

A ce sujet, il est utile de rappeler que dans le strict respect de la réglementation, le SIAHP de la Touvre intervient, en lieu et place des riverains lorsque l'intérêt général de l'intervention le nécessite (arbre volumineux, perturbation majeur des écoulements...). Si le droit impose aux riverains d'assurer les travaux d'entretien des berges, le SIAHPT reste un interlocuteur privilégié pour étudier toutes les modalités d'intervention, de nature à limiter les désordres futurs.

N'hésitez pas à contacter le technicien rivière du SIAHP de la Touvre pour tout reboisement ou autre action visant à améliorer l'état du cours d'eau.

> Gérard DEZIER Président du SIAHP de la Touvre Adjoint au Maire de Gond-Pontouvre





Coup de vent violent sur la Touvre

Le dernier week-end de juillet a été, pour la Touvre et de nombreux cours d'eau charentais, traumatisant pour les arbres en bord de cours d'eau. En effet, une centaine de sites impactés ont été répertoriés suite à cet événement climatique.











Le peuplier... non adapté au cours d'eau

80% des arbres tombés, cassés, ébranchés sur la Touvre sont des peupliers.



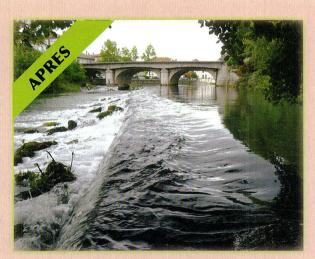
Cette essence d'arbre, d'un intérêt économique certain, n'est malheureusement pas compatible avec les cours d'eau à partir du moment où elle est plantée trop près du bord de l'eau. Une distance de 5 à 7 m est préconisée par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour les peupleraies afin d'éviter ces désagréments.

Information: www.crpf-poitou-charentes.fr



Plusieurs riverains ont fait d'eux même le ramassage des arbres situés sur leurs parcelles mais un grand nombre reste à extraire de la Touvre. Les clubs de canoë ont également participé à mettre en sécurité la descente de la rivière. Le Siahpt quant à lui procèdera durant l'hiver au déblaiement des arbres les plus critiques vis-à-vis du canotage et des risques d'embâcles.





Moulin du Pontouvre

Accueil La Touvre» L'Echelle»

Les Syndicats»

Nos interventions

Nos animations

Site Internet

Dans le cadre des actions de communication du syndicat, un site internet est en cours de construction afin d'offrir au plus grand nombre de visiteurs, un accès privilégié aux informations qui touchent directement la Touvre. Ce site se voudra le plus accessible pour tous.

Il sera commun à la rivière Echelle et au SIAHE qui assure sur son cours la même gestion que celle du SIAHPT.

D'ailleurs, le technicien rivière est mutualisé avec ce syndicat afin que la gestion environnementale soit adaptée de la même manière sur les deux bassins versants.

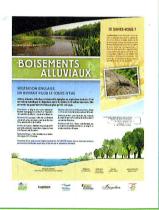
Remplacement de la signalétique de la Touvre

Comme exposé dans le dernier numéro de notre revue, le SIAHPT va procéder au remplacement des panneaux d'information présents en bords de Touvre (dégradés, vieillissants). Le Comité de Pilotage mis en place par le syndicat a participé à l'élaboration d'une charte graphique et à la création des nouveaux panneaux.

Ci-joint un exemplaire (non validé pour le moment) afin de vous montrer le travail accompli...

Ils seront visibles sur les sites courant novembre.

Des panneaux directionnels sur le cours de la Touvre seront également mis en place sur la même période...



AGENDA 2013 - 2014

NOVEMBRE

Installation de la nouvelle signalétique en bord de Touvre

Mercredi 4 Décembre

Comité Local Participatif sur l'Eau " Clap'Eau " Salle du Temps Libre - Gond-Pontouvre

Mercredi 22 Janvier

Vœux 2014 du SIAHPT Salle des Fêtes Magnac sur Touvre

MARS

Vote du budget Elections municipales Elections des délégués

AVRIL

Travaux d'entretien sur l'ensemble du cours d'eau

JUIN

Travaux de diversification des écoulements et des habitats



- •La Touvre est un semestriel édité par le SIAHPT (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre) - 89, rue Pasteur - 16160 Gond-Pontouvre Tél.: 05 45 38 16 71 - Courriel: siahp.touvre@orange.fr
- Directeur de la Publication : Gérard DEZIER
- Rédaction et photos : Mathieu TALLON
- Création et Impression : Imprimerie VALANTIN Imprimé sur papier recyclé

 Dépôt légal à parution. ISSN 1638-7554.













